

## CONCOURS TRADUCTION

*Réservé aux membres chercheurs*

Ce concours vise à soutenir la publication des membres du CÉLAT dans des revues de haute qualité, en langue anglaise ou dans une autre langue que le français, donnant ainsi une visibilité internationale aux recherches menées au sein du CÉLAT. Les frais admissibles sont ceux de la traduction ou de la révision en langue étrangère, pour un montant maximal de 2500\$.

### Dossier à soumettre :

- 1) Une lettre d'intention ;
- 2) Un résumé de l'article en langue étrangère ou l'article en français avant traduction ;
- 3) La preuve de la soumission ;
- 4) Une preuve du positionnement de la revue en termes de visibilité internationale et de notoriété.

Dossier à adresser à : [alexis.martig@celat.ulaval.ca](mailto:alexis.martig@celat.ulaval.ca)

**Date limite de soumission du dossier : le 8 mai 2017.**

### Critères de sélection :

- \_ Priorité aux chercheurs de moins de dix ans de carrière ;
- \_ Priorité aux articles associant le chercheur et un ou plusieurs étudiants et ou/ post-doc;
- \_ Priorité aux thèmes directement liés aux axes ;

### Remboursement :

Les remboursements se feront sur présentation de factures de traduction ou de révision et sur la preuve de la réception de l'article par la revue.

*Dans ce document, le masculin réfère autant aux hommes qu'aux femmes.*